

LA PREMIÈRE OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTO-CONSOMMATION COLLECTIVE



C'est un projet pionnier qui vient de se concrétiser (une fois de plus !) sur la vallée de Quint : la première ombrière photovoltaïque pour l'auto-consommation collective.

Comme tous les projets un peu pionniers menés par Acoprev, celui-ci n'a pas été simple et a mis un peu de temps à se concrétiser. Il a nécessité de la réflexion, des études, mais aussi, de mettre pas mal de monde autour de la table (architecte, paysagiste, CAUE, CCD, maire de Ste-Croix, commission jardin du Monastère, techniciens, entreprises et des partenaires comme le CNR et bien sûr DDT) pour être mené à son terme.

De cette concertation est née une belle réalisation : une installation photovoltaïque de 36 kwc (kwatts-crête) pour l'auto-consommation collective située sur le parking du Monastère et inaugurée ce mercredi 24 juillet en présence des acteurs du projet (Acoprev, SCIC du nouveau Monastère de Sainte-Croix, entreprises).

La particularité de cette ombrière

photovoltaïque classique raccordée au réseau Enedis est la vente de l'électricité produite aux sociétaires d'Acoprev (dont le centre Monastère de Sainte-Croix) dans le cadre de la centrale villageoise explique Olivier Girard.

Frédéric Sauvage, le directeur de la SCIC du nouveau Monastère, en convient : «ce projet a du sens pour le centre international d'accueil qui voit, il y a trois ans, la transition énergétique du bâtiment. Pour sortir du chauffage au fioul, a été installée avec Dwatts une chaudière à bois déchiqueté. Nous avons aussi la volonté d'être autonome à moyen terme sur les besoins en électricité assez important et le monastère se prêtait aussi à être un lieu expérimental d'où l'idée du projet. L'important, c'était aussi de l'intégrer dans un patrimoine, notamment les jardins témoignage du XII^e siècle; On a travaillé avec des paysagistes, des architectes des bâtiments de France, même si nous ne sommes pas classés, la commission des jardins pour avoir finalement un

résultat plutôt réussi qui s'intègre dans le paysage». Un travail de concertation que soulignera également Alain Vincent, fondateur d'Acoprev et au CA du Monastère en expliquant les réflexions menées par les commissions bâti et jardin. Hubert Remillieux, le directeur d'Acoprev concède «ce projet permet de montrer qu'une organisation locale peut être dans la résilience en période de crise».

L'ombrière a été conçue et mise en place par Bois Scop (structure métallique au sol, charpente en bois), Hélioscop (installateur) et Liotard (terrassement).

Comme l'a rappelé Gérard Déllinger, l'un des fondateurs d'Acoprev : «ce type de solution ne peut se trouver que sur des territoires relativement restreint. C'est la raison pour laquelle on a fait le choix de six communes pour la centrale villageoise, pour travailler en profondeur».

«L'essaimage viendra par l'exemple et la réussite de ce type de projet convient-il».